



lettre eep Covid 19

Lettre des Commissions paritaires
EEP Santé, EEP prévoyance, EEP Formation à
destination des établissements de l'enseignement
privé et de leurs salariés

Outils pratiques pour une reprise d'activité en sécurité

Les organisations syndicales représentatives (FEP CFDT, FD CFTC E&F, SPELC) et la CEPNL siégeant dans les commissions paritaires EEP ont décidé d'accompagner la reprise d'activité en sécurité. Elles ont demandé au Cabinet Didacthem, spécialisé dans la prévention des risques professionnels, de créer, après un travail commun entre organisations syndicales et représentants des organisations de chefs d'établissement (SNCEEL, Synadec, Synadic et UNETP) :

- 1) Un **document d'évaluation des risques** (DUER) spécifique Covid 19

Il est accessible en se connectant à



Le DUER spécial Covid adapté aux besoins des établissements permet de générer, via un questionnaire, une annexe au DUER de l'établissement et d'identifier la cartographie des risques et les mesures de prévention à mettre en place.

Nous insistons sur la nécessité d'associer les membres du CSE dans la démarche.

- 2) Un **guide pour une reprise d'activité en sécurité dans les établissements**

Ce guide annexé à la présente lettre eep traite de l'ensemble des risques liés à l'épidémie et à ses conséquences sur le fonctionnement de l'établissement, sur le plan physique et psychologique.

Il vient aider à compléter le DUER et propose des solutions de prévention et de protection pour les personnels.

Pour chaque thème, des bonnes pratiques, des solutions, des recommandations seront listées au regard de situations de travail qui pourraient être rencontrées.

- 3) Des **affiches imprimables** à apposer dans les établissements sur 5 thèmes :

- la contamination
- le nettoyage
- se laver les mains
- le port du masque
- le port des gants

Parallèlement à cela, un [Espace formation - Enseignement privé](#) a été créé avec le soutien d'Akto permettant d'accéder à diverses formations. Cet espace permettra d'accéder à un catalogue de formation essentiellement en « distanciel ».

Des formations à l'hygiène, aux bonnes pratiques sanitaires seront ouvertes très rapidement pour les chefs d'établissement et leurs adjoints puis à l'ensemble des salariés.

Des formations relatives à l'accompagnement du retour des élèves dans l'établissement seront également très rapidement accessibles.

Nous vous recommandons de consulter régulièrement ce catalogue en ligne qui sera enrichi chaque jour par les organismes de formations agréés par la commission paritaire.

L'ensemble de ces formations sera pris en charge à 100% par un fonds paritaire dédié à la Prévention et ne pèsera donc pas sur la ligne budgétaire « formation » des établissements.

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous solliciter :

CEPNL : info@cepnl.org

EEP Santé sante@branche-eep.org

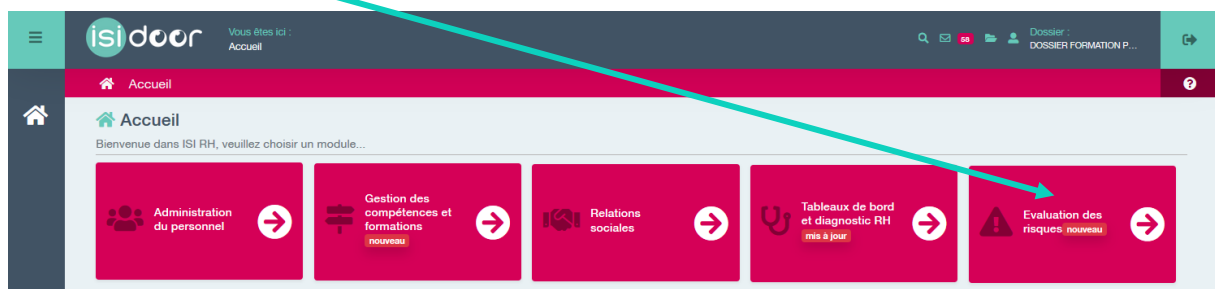
EEP Formation formation@branche-eep.org

EEP Solidarité fondsocial@branche-eep.org

EEP Prévoyance prevoyance@branche-eep.org

A noter

Dans ISIDOOR, le DUER est accessible dans l'environnement ISIRH en cliquant sur le module évaluation des risques. Des tutos dédiés sont intégrés dans la plateforme DUER.



(ISIDOOR renvoie à un module DUER appelé G2P)